

CARNET BLANC...

Patrick GIRBAS et Pascalé MOUSSIÈRE, le 17 juin 2023

Tous nos vœux de bonheur !



NOS PEINES...

Salvatore PANARINFO, à ROANNE, le 9 avril 2023

Maxime ESPRAVIER, à POUILLY LES NONAINS, le 26 mai 2023

Bruno PÉROUSE DE MONTCLOS, à LA MULATIERE, le 13 juin 2023

Sincères condoléances

COMMERCE MULTISERVICES

Depuis le 15 avril et la réouverture du commerce multiservices, la Place du Souvenir s'est animée ! Emmanuel BRAZ et son équipe vous accueille avec le sourire. Hormis ses horaires habituels d'ouverture, il propose des animations ponctuelles.

Le vendredi 23 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique, il a ainsi proposé une soirée animée par Julien Turpin et Arkoeur d'Eden.

La prochaine animation sera une soirée « hypnose ». Elle est prévue le vendredi 21 juillet, restauration sur place : barbecue-frites.



ROANNAIS AGGLOMÉRATION : ATELIERS SOMMEIL



La commune a été retenue pour recevoir les ateliers « SOMMEIL » organisés par Roannais Agglomération.

Ce cycle de cinq séances, pourra accueillir 15 personnes. Il aura lieu les mardis, du 21 mai au 18 juin 2024, de 14h00 à 15h30, au Foyer Rural.

Ces ateliers s'adressent aux personnes de plus de 60 ans. Ils sont gratuits. Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès du secrétariat de mairie.

BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux livres adultes et enfants ont été achetés et sont à votre disposition aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, le mercredi de 10h30 à 11h30 et le samedi de 9h30 à 11h30. Le prêt des livres est gratuit.

Dans la continuité des travaux du foyer rural et de ses abords, la bibliothèque va déménager ! Elle sera installée durant l'été, dans l'ancienne classe maternelle, tout à côté. Un peu de travail à prévoir, donc, si vous avez un peu de disponibilité pour nous aider, vous pouvez vous faire connaître en Mairie. Avec nos remerciements.

A VOS AGENDAS !!

- Samedi 15 juillet : Concours de pétanque et repas dansant organisés par les Classes en 3
- Mardi 18 juillet : Vente publicitaire organisée par le Club de l'amitié (Foyer rural)
- Samedi 22 juillet : Concours de boules organisé par la Boule Changynoise
- Lundi 4 septembre : Rentrée des classes
- Dimanche 17 septembre : Marche du Vin bourru, organisée par le Sou des écoles, avec le soutien de la mairie
- Samedi 30 septembre : Fête des Classes en 3



FLASH INFO n°13

Juillet 2023

CHANGY



LE MOT DU MAIRE

Chères Changynaises et chers Changynois,

L'heure des vacances d'été est arrivée !

Chacun et chacune pense aux valises et au départ, pour la montagne, pour la mer, pour la campagne, pour l'étranger... Mais notre Changy est très beau aussi et des vacances dans notre village c'est également agréable.

Cette période de repos pour certains sera pour la commune le temps de faire le grand ménage : école, mairie, salle ERA, foyer, bibliothèque... Cela va être le temps également de préparer les gros travaux de la rentrée. Les dossiers ne manquent pas : le foyer, la sécurisation d'une partie du parking vers l'école, ainsi que divers aménagements.

Mais en attendant, oublions les soucis, le travail, le stress, l'actualité peu réjouissante... Prenons le temps de nous retrouver entre amis, en famille pour partager de bons moments. Laissons-nous prendre par cette léthargie propre aux mois de juillet et août.

Trouvez un fauteuil, mettez-vous à l'ombre d'un arbre et prenez le temps de lire ce nouveau numéro du flash-infos communal.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

« Sentez la mer et sentez le ciel, laissez votre âme et votre esprit s'envoler. »

Van Morrison (chanteur et auteur-compositeur Nord-Irlandais)

Votre Maire,
Patricia GOUTORBE

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

C'est maintenant une tradition...depuis 3 ans, le conseil municipal enfants organise chaque fin d'année scolaire « la semaine des petits-déjeuners » pour tous les enfants de l'école. L'occasion de rappeler à chacun, l'importance de prendre un petit déjeuner équilibré chaque jour et de montrer la diversité de ce qui peut composer ce repas essentiel.

Du 19 au 23 Juin, nos élus enfants ont accueilli chaque jour une classe différente pour leur proposer un petit déjeuner complet qu'ils avaient eux-mêmes pris soin de préparer. Un buffet très varié avec du sucré et du salé...très apprécié des écoliers qui se sont resservis bien volontiers.

Une belle réussite encore cette année ! Bravo à nos élus en herbe !



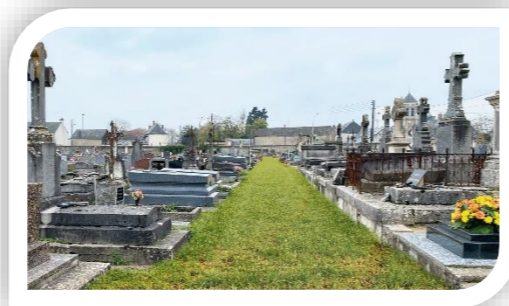
FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la commune s'est embellie de ses fleurs estivales, égaillant les massifs de leurs belles couleurs vives ! C'est le lycée agricole de Chervé qui a fourni les plants.

Pour la troisième année, le jury du concours départemental de fleurissement a parcouru le village fin juin. Cela permet également de bénéficier de conseils avisés afin d'améliorer toujours plus notre cadre de vie !

CIMETIÈRE : ACCEPTONS LA VÉGÉTATION SPONTANÉE !

L'arrêté du 20 janvier 2021 impose l'arrêt total de l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières, depuis le 1^{er} juillet 2022. Fort de cette constatation, une réflexion est menée pour repenser la gestion du cimetière dans son ensemble pour répondre à ces nouveaux enjeux. Désormais, la Municipalité réfléchit à un aménagement paysager avec la plantation de différents végétaux, offrant une solution efficace pour limiter les effets visuels d'un enherbement indésirable. Aussi, il faudra faire preuve de patience !



Chacun peut également apporter son concours en éliminant les herbes indésirables autour de sa propre concession (herbes hautes).

Les trois parties du cimetière de Changy étant organisées de manière différentes, les aménagements le seront également.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU



Afin de limiter l'usage de l'eau du réseau public, une pompe a été installée dans le puits situé Place du Souvenir. C'est l'entreprise CHARRONDIÈRE qui a exécuté les travaux au mois de juin : Fourniture et pose de la pompe, raccordement électrique et installation d'un programmateur, pour un montant de 1.988,40 € TTC.

En période de restrictions des usages de l'eau, cet investissement permettra d'arroser à minima les massifs près de la Mairie, église et commerce.

Les massifs situés Place du Champ de Foire sont arrosés grâce au puits situé sur cette même Place. Les toilettes publiques sont également reliées à ce puits.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION : COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ATTENTION !

Suite au changement de collecte des ordures ménagères depuis le 1^{er} janvier, chaque ménage doit être équipé d'un bac bordeaux pour les ordures ménagères et d'un bac jaune pour le tri (sauf cas particulier, pour les foyers restant en bacs de regroupement – ils ont alors été contactés par les services de Roannais Agglomération).

Si ce n'est pas le cas, vous devez absolument demander vos poubelles en appelant le 0805.292.600.

Ils doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés le plus tôt possible après le ramassage. Un calendrier des collectes est à votre disposition en Mairie si vous ne l'avez pas reçu.

Pour rappel, les cartons ondulés couleur Kraft doivent impérativement être déposés en déchèterie. La déchèterie de LA PACAUDIÈRE est située à 3km, et est ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h et du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le verre ne doit en aucun cas être mis dans les poubelles bordeaux ou jaunes ! il doit être amené aux points tri, situé Route d'Arçon (près Foyer Rural) et Chemin de Vers Mont (près citystade)



TRAVAUX DE BRICOLAGE : LES HORAIRES À RESPECTER

L'été est là, avec son lot de travaux extérieurs ! Pour le bien-être de chacun, il convient de respecter les règles suivantes : Les travaux bruyants de jardinage (tonte, taillage des haies, bricolage...) sont autorisés :

JOURS OUVRABLES : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

SAMEDIS : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : de 10h00 à 12 h00

RAPPEL : Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Leur incinération est interdite.



ELAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

En cette saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations** en bordure de domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

RÉHABILITATION DU FOYER RURAL

Les travaux de réhabilitation du Foyer Rural, attendus par une majorité de Changynois, vont débuter en septembre.

Dans un premier temps, les employés communaux seront chargés de la démolition de la scène et du plancher.

L'appel d'offre est en cours et les entreprises retenues se succéderont dès le mois d'octobre en espérant une fin de travaux courant février.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 256.000,00 € HT.

À ce jour, sont acquises les subventions de la région Rhône Alpes Auvergne pour 100.000,00 € et du Département de la Loire pour 80.000,00 €. Un dossier de demande de subvention Fonds Vert est en cours auprès des services de l'Etat.

AGRANDISSEMENT DU LOTISSEMENT CLOS DES VIGNES

Le marché public de travaux d'aménagement (voirie et réseaux divers) a été publié courant juin. L'entreprise SADE, de Montagny, a été retenue pour un montant de 90.449,70 € HT, soit 108.539,64 € TTC.

Les travaux devraient commencer à l'automne, pour une mise en vente avant la fin de l'année.

ÉCOLE ALDEBERT

Le soleil était au rendez-vous pour la fête de l'école qui avait lieu le samedi 24 Juin dernier.

Les 84 enfants de l'école avaient préparé avec leurs maitresses, un très beau spectacle composé de danses et de chants sur le thème « Voyage autour du monde ».

Cette année, 14 élèves de CM2 quittent l'école pour faire leur rentrée en 6^{ème}. A cette occasion, Patricia GOUTORBE leur a remis une calculatrice dont ils auront besoin durant leurs quatre années de collège. Nous souhaitons donc une très bonne continuation dans leur scolarité à Morgane DEBARREIX, Thomas DECLOITRE, Elisa DELOISON, Célia DEVAUX, Mayline DEYRAT, Marceau GARNIER, Savannah KAMBER, Chloé MERCIER, Jason NAGOT, Gwendoline RICARD, Jade RIGAL, Lou ROBERT, Leny ROLLAND et Maellys TULOUP. C'est une vague de départ importante pour notre école mais à la rentrée prochaine, les effectifs resteront stables grâce à l'arrivée des petits nouveaux ! Cet après-midi festif s'est clôturé avec la kermesse organisée par le Sou des Ecoles et très appréciée des enfants qui ont pu profiter des différents jeux et activités proposés.



Afin de préparer la rentrée scolaire 2023-2024, un appel a été lancé pour la fourniture et la livraison des repas. Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 juillet, il a été décidé de retenir la maison Familiale des Athiauds, de Saint Germain Lespinasse.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir les tarifs, soit 4,50 € au forfait et 4,80 € le repas occasionnel, malgré l'augmentation des prix.

De même, le tarif de la garderie restera inchangé, à savoir 1,20 € par jour et par enfant.

